

Procès-verbal
**Séance du Conseil d'établissement
École Hélène-Boullé**

Date : Lundi le 16 décembre 2019
Début de la séance : 18 h 30

Membres présents :

Isabelle Benoît, responsable du service de garde
Elaine Caouette, enseignante
Étienne Stasse, enseignant
Matthieu Duhaime, parent
Marie-France Forest, parent
Geneviève Marquis, parent, présidente
Gilian Woodford, parent
Maéva Sparagna, Représentant du personnel de soutien

Membres absents :

Représentant de la communauté (non désigné)
Karine Vézina, Représentant des professionnelles
Jamila Sadik, parent et représentante au comité des parents CSDM

Direction

Patrick Béchard, directeur

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
L'ordre du jour est adopté tel que présenté.
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire**
M. Duhaime a été nommé secrétaire pour l'année 2019-2020 et agira à ce titre ce soir.
- 3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**
Le quorum est atteint.
- 4. Parole au public (art.68, LIP)**
Aucun public n'est présent.
- 5. Suivi du procès-verbal de la rencontre du 18 novembre 2019**
Aucune suivi requis. Les actions sont complétées ou à l'ordre du jour de ce soir.

6. **Approbation du procès-verbal du CÉ du 18 novembre (art. 69, LIP)**
Le procès-verbal est adopté tel que présenté avec des corrections mineures.

7. **Mot de la présidente**
Mme Marquis n'a pas de point particulier pour la réunion de ce soir.

8. **Mot de la direction**

8.1 Campagne de financement

Les élèves de 6^e année vendent actuellement des cartes de Noël à 2 \$ pour financer les activités du bal des finissants.

Les enseignant(e)s et l'OPP demandent que le CÉ approuve l'utilisation des fonds générés par la soirée de contes pour le salon du livre de cette semaine et les activités connexes. Le CÉ approuve cette proposition. Le CÉ en profite pour féliciter les organisateurs pour cette activité.

8.2 Information nouveau tarif 8,50\$ par le ministère pour les réguliers

Le ministère de l'éducation a communiqué une directive de majorer les tarifs du SDG régulier à 8,50\$. Le tarif était de 8,35\$. Le nouveau tarif a été communiqué aux parents.

8.3 Reddition de compte

Le ministère de l'Éducation demande au CÉ d'adopter la résolution suivante :

Résolution # 1

Le conseil d'établissement de (Hélène-Boullé) confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de (164 488 \$).

Le conseil d'établissement (Hélène-Boullé) confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

La résolution est présentée en **Annexe 1.**

M. Bécharde confirme que les fonds ont bel et bien été alloués à l'école par la CSDM et que la résolution peut être adoptée.

Le CÉ demande à M. Bécharde de fournir un tableau des dépenses de l'école démontrant le déploiement de ces mesures dans le budget. Voir **Annexe 2.**

Le CÉ adopte la résolution de reddition de compte. La présidente et le secrétaire la signent pour confirmation au ministère.

9. **Agrandissement**

M. Duhaime fait le compte-rendu de la situation depuis le dernier CÉ à partir de son courriel précédemment envoyé aux membres du CÉ. La rencontre avec le commissaire Kenneth George a déclenché des actions auprès de la CSDM. M. George a fait parvenir une deuxième lettre au CÉ proposant cette fois de mettre sur pied un comité avec des représentants des parents, de l'école et de la CSDM pour trouver des solutions aux enjeux d'infrastructures pour la rentrée 2020-2021.

Le CÉ accepte de participer à la démarche et demandera au commissaire de clarifier la composition du comité pour assurer sa représentativité et son mandat. Le CÉ insistera auprès du commissaire pour que les travaux du comité débutent dès janvier.

M. Duhaime est désigné comme un représentant des parents sur ce comité. Un deuxième représentant des parents sera désigné au prochain CÉ.

Le CÉ désire aussi mettre en œuvre rapidement le comité interne de l'École sur les infrastructures tel que discuté lors des CÉ précédents. Le CÉ demande au CPEPE de désigné un ou des représentants sur ce comité de travail. Le CÉ demande aussi au Service de garde de désigné un ou des représentants. L'OPP a déjà désigné un parent pour y siéger. M. Duhaime présidera les travaux de ce comité et une première rencontre sera convoquée pour janvier. M. Bécharde siégera aussi sur ce comité. M. Bécharde confirme que les participations aux comités seront incluses dans la tâche des membres du personnel.

10. **Récréations**

Tel que demandé lors du CÉ d'octobre, les enseignant(e)s ont discuté des solutions possibles pour introduire des récréations de 20 minutes, excluant les temps de déplacement, le matin et en après-midi.

La position présentée par les enseignant(e)s se lit comme suit :

« Les enseignant(e)s de l'école Hélène-Boullé sont d'avis que l'ajout de minutes aux récréations est un moyen entraînant plusieurs inconvénients importants et que d'autres moyens sont déjà en place et à explorer pour faire bouger davantage les enfants fréquentant notre école. »

Cette position a été adoptée par un vote largement majoritaire des enseignant(e)s et après plusieurs heures de délibérations et de travaux.

Les enseignant(e)s ont aussi présenté un argumentaire étoffé qui est inclus ici en **Annexe 3**.

Les enseignant(e)s ont aussi documenté les activités physiques supplémentaires volontairement mises en place par l'équipe école. Cette liste sera distribuée au CÉ. Les enseignant(e)s ont aussi profité de l'occasion pour se sensibiliser sur l'importance de respecter le 15 minutes actuel pour tous les élèves en ajustant des pratiques en place présentement.

Le CÉ remercie les représentants des enseignant(e)s pour leurs travaux et comprend cette réponse des enseignant(e)s. Le CÉ désire poursuivre la conversation sur la nécessité de faire bouger les élèves et d'assurer un temps de détente libre approprié dans le cadre des prochaines discussions aux CÉ et lors de l'approbation de la grille-horaire de 2020-21.

11. **Projet éducatif**

La première rencontre de mise-en-œuvre a eu lieu et a été très positive. La prochaine rencontre est prévue pour janvier.

12. **Les services complémentaires de la CSDM**
M. Bécharad fait état des lieux sur les services offerts par la CSDM.
13. **Informé de la proposition approuvée par le directeur de l'école à propos de l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (art.96.13)**
M. Bécharad indique qu'il n'y a pas de nouvelles propositions.
14. **Adoption du budget annuel de l'école (art. 95, LIP)**
La prochaine mise-à-jour sera faite en janvier.
15. **Budget 1000\$ - soutien aux parents mat et 1^{re}**
La mise-en-œuvre des décisions du CÉ précédent est en route sur les ateliers de la météo intérieure.
16. **Mot de la déléguée au comité de parents**
La représentante a démissionné. La présidente sollicitera les substituts pour trouver un remplaçant.
17. **Mot des représentants du personnel enseignant**
La guignolée a rapporté environ 1100 denrées. Bravo aux équipes! Les activités de courriers et de brunch de Noël sont en cours cette semaine, tout comme le salon du livre.
18. **Mot de la représentante du personnel de soutien**
Le premier thème d'animation des ateliers de la météo intérieurs se complète cette semaine. Le programme continue de bien se dérouler.
19. **Mot de la représentante des professionnels**
La représentante est absente.
20. **Mot de la représentante du personnel du service de garde**
La prochaine réunion du comité des usagers aura lieu en janvier. La gestion des inscriptions aux journées pédagogiques sera à l'ordre du jour.
Une question est posée sur le processus de décision menant à l'établissement des horaires des groupes intercycle (par exemple sur la classe mixte 2^e et 3^e année) sur l'heure du diner. La direction explique que la solution actuelle a été mise en place conjointement entre la direction et l'équipe du service de garde, que les impacts sont minimes sur ces élèves et que les ratios des éducateurs du SDG ne permettent pas d'autres solutions pour l'instant.
21. **Mot de la représentante de la communauté**
Ce poste est vacant.
22. **Mot de la représentante de l'OPP**
L'activité des contes de Noël et le cinéma ont été un succès.
Le comité d'aménagement de la cour d'école doit se rencontrer prochainement. Le chargé de projet de la CSDM a communiqué les planifications des travaux de rénovation pour cet été et le comité doit en comprendre les implications pour les projets d'aménagement de la cour.

Le projet d'anglais avec les parents est en pause à la demande de l'enseignante et sera réévalué et bonifié pour sa remise en route.

23. **Varia**

Aucun varia.

24. **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21:29.

Patrick Beichard *Christine Doyon*